

**CAHIER DES CHARGES ÉDITEUR
POUR LE CONDITIONNEMENT ET LA
LIVRAISON DES TITRES**

SEPTEMBRE 2023

Ce document rassemble toutes les informations utiles pour le conditionnement et la livraison de vos titres sur nos plateformes.

Le respect des normes de conditionnement et de livraison contribuent à une distribution optimale de vos produits. Tout écart - code à barres mal positionné, paquetage erroné, palette mal identifiée, planning de livraison non respecté, ... - peut avoir une incidence sur la qualité de leur distribution et, par conséquent, sur le respect des engagements de France Messagerie.

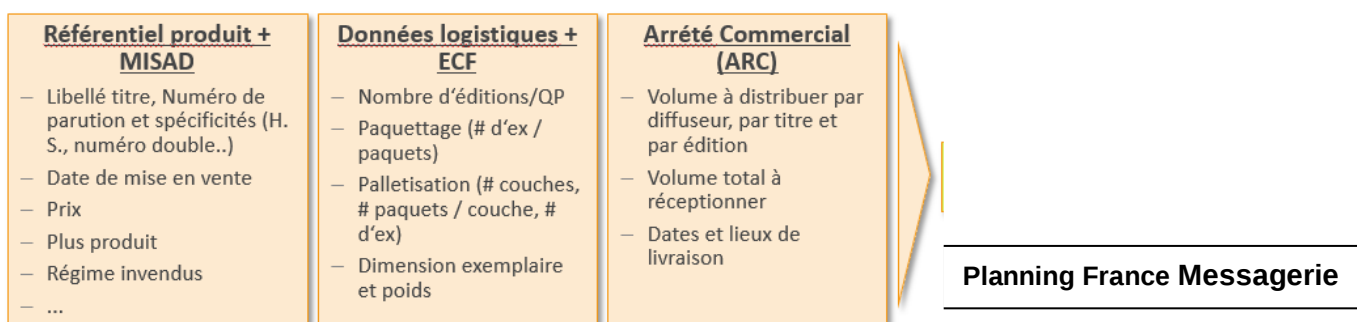
Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce document

1	Les pré requis à votre distribution : quelles informations communiquer et quand ?		3
2	Le produit : l'exemplaire, le plus produit, le code à barres		4
3	Le conditionnement : le paquet, le carton, le présentoir		8
4	Les conditions de livraison : où livrer, quels documents, quelles normes ?		15
5	Le pool palettes		20
6	Vos contacts		21

VOTRE PLANNING DE LIVRAISON

LES PRÉ REQUIS NÉCESSAIRES POUR LE RECEVOIR

Pour que France Messagerie puisse vous adresser un attendu de réception et un planning de livraison, vous devez fournir **3 types d'information** :



Ces informations (ou tout changement les concernant) ne peuvent être prises en compte que si elles ont été communiquées à votre chargé de compte par mail.

Votre planning de livraison doit être validé au plus tard la veille de la livraison pour 10h.

Sans ces éléments, aucun planning de réception ne pourra être généré par France Messagerie et communiqué aux éditeurs.

Pour toute présentation de véhicule sans attendu de réception, France Messagerie se réserve le droit de refuser la livraison.

LE PRODUIT

L'EXEMPLAIRE

Les normes de conditionnement sont définies pour chaque type d'emballage.

Elles garantissent ainsi une distribution optimisée dans le respect du produit.

FORMAT DU TITRE

	Longueur (mm)	Largeur (mm)
Mini (1)	80	50
Maxi (2)	460	340

- (1) En dessous de ces dimensions les produits doivent être servis en présentoirs.
Voir fiche présentoir.
- (2) Au-delà de ces dimensions, les réclamations éventuelles suite à dégradation des exemplaires en distribution ne seront pas acceptées par la messagerie.

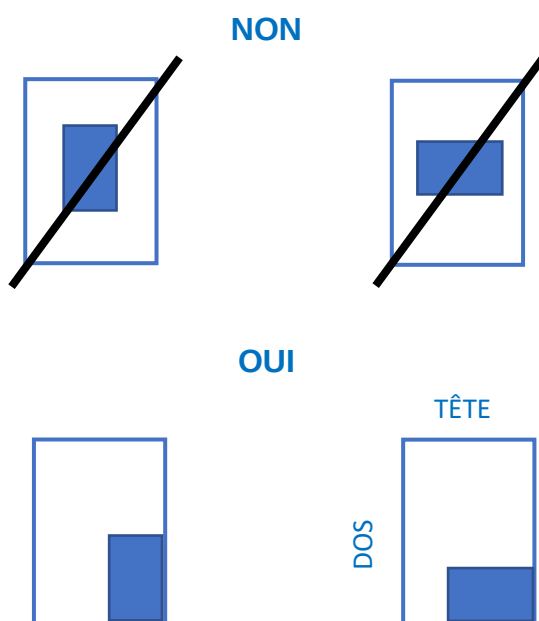
LE PRODUIT

LE PLUS PRODUIT

C'est l'objet publicitaire, promotionnel ou didactique accompagnant chaque exemplaire d'un titre et dont la présence requiert des règles de conditionnement spécifiques.

POSITIONNEMENT

Le plus produit ne doit jamais être positionné au centre d'une page.



- Le plus produit doit être maintenu à l'emplacement prévu
- Le plus produit doit laisser visible le code à barres
- Le plus produit de forme hétéroclite doit avoir la partie la plus volumineuse dans un angle de la publication afin d'éviter le chevauchement

Voir tableau page suivante

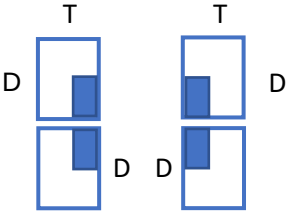
CONDITIONNEMENT

- Le plus produit doit résister à une pression de **800 kg**.
- La résistance du conditionnement unitaire doit garantir son inviolabilité (utilisation du **blister rigide** et non du flow pack).
- Le conditionnement ne doit pas altérer la **lisibilité du code à barres**

LE PRODUIT

LE PLUS PRODUIT (2)

MONTAGE DU PAQUET AVEC PLUS PRODUIT

Catégorie de plus produit	Nombre d'exemplaires par poignée	Nombre de poignées par paquet	Hauteur du paquet
plat mince (<3mm) au format de la revue	libre	pair	4 < H > 15cm
plat mince (<3mm) inférieur au demi-format de la revue	libre	pair tête-bêche	4 < H > 15cm
plat moyen (> 3 mm) ex : DVD, CD, CD-ROM	libre	pair tête-bêche	4 < H > 15cm
plat épais (>3mm) inférieur au demi-format de la revue. (Exemple : livre)	pair tête-bêche retournée l'une sur l'autre	pair	4 < H > 15cm
variable (>3mm) ex : objet hétéroclite	multiple de 4 avec positionnement identique du produit sur chaque exemplaire 		mise en caisse, carton (2)

**AUCUN PRODUIT ENTRANT DANS LA CLASSIFICATION DE PRODUIT
DANGEREUX (NORME ADR) NE SERA ACCEPTE**

(1) Le paquet ne présentera pas de code à barres apparent

(2) Voir fiche Carton

LE PRODUIT

LE CODE À BARRES

CODE A BARRES FICHE D'IDENTITE DE LA PARUTION

DIMENSIONS

Pour une bonne lisibilité du code à barres, respectez ses dimensions, ainsi que l'épaisseur de ses barres.



Attention, le cadre fait partie du cartouche.

COULEUR DES BARRES ET DU FOND

Le choix des couleurs est important.

La bonne lisibilité de votre code à barres dépend du contraste entre les barres foncées et le fond clair.

Pour lire le code à barres on le balade au moyen d'un faisceau lumineux. La réflexion de celui-ci est plus ou moins importante en fonction du contraste entre les barres foncées et le fond clair. L'intensité lumineuse réfléchie est alors transformée en signal électrique qui permet de restituer les informations lues.

Suivez quelques règles simples.

Le meilleur contraste est toujours obtenu avec des barres noires non tramées sur fond uni blanc, rouge ou jaune, ou tout mélange de ces trois couleurs.

N'utilisez pas de fond tramé noir ou cyan.

Si, pour des raisons de graphisme, vous souhaitez choisir d'autres couleurs, veuillez ne pas compromettre la qualité du contraste. Reportez-vous simplement au couleurs recommandées. (voir tableaux ci-contre).

Attention à l'impression.

Le cartouche complet du code à barres doit être imprimé sur votre titre sans aucune modification de ses dimensions, ni de sa forme.

Vous obtiendrez une meilleure qualité si les barres foncées, de préférence noires, sont imprimées en une seule couleur. La superposition de deux couleurs (ex: jaune + cyan) ne permet pas de respecter les tolérances de fabrication des barres qui sont de +/- 0,069 mm, soit 69 micron.

Pour respecter ces tolérances, surveillez l'engrèvement de votre impression.

Reportez-vous pour cela aux 2 témoins sur le film.



T1 : si la barre témoin est plus étroite que l'espace entre les deux barres du code, l'amaigrissement est trop important :
→ l'impression sera hors tolérance

T2 : si les barres témoins se touchent, l'engrèvement est trop important :

→ l'impression sera hors tolérance.

Si pour des raisons techniques, vous ne parvenez pas à respecter les tolérances de fabrication, nous fabriquerons spécialement pour vous des films avec une réduction de largeur de barres. Contactez nous.

NUMERO DE LA GAMME PANTONE C

POUR LE FOND					
Warm red		Rubine Red		Rhodamine Red	
100	122	143	165	190	219 393
101	123	144	169	191	224 461
102	127	148	170	196	225 486
106	128	149	171	197	230 487
107	129	150	172	198	231 488
108	130	151	176	203	232 489
109	134	155	177	204	236 496
113	135	156	178	205	237
114	136	157	182	210	243
115	137	158	183	211	244
116		162	184	212	250
120	141	163	185	217	379
121	142	164	189	218	386

POUR LES BARRES			
Reflex Blue	Process Blue	Green	Black
267	289	314	335 357B 353
268	293	315	336 412 334
269	294	316	340 413 333
273	295	320	341 426 369
274	296	321	342 433 361
275	300	322	343 446 362
276	301	323	347 447 367
280	302	326	348 339 368
281	303	327	349 340 369
282	307	328	350 341
286	308	329	354 346
287	309	330	355 347
288	313	334	356 348

LE CONDITIONNEMENT

LE PAQUET

Il constitue l'unité minimale de préparation et de distribution.

DIMENSION

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (*) (mm)	Poids (kg)
Mini	130	130	40	2
Maxi	460	340	340	15

(*) Pour assurer la stabilité du paquet, sa hauteur maximum doit être inférieure ou égale à la plus petite dimension de base (largeur)

COMPOSITION ET PAQUETAGE

- Conditionnement **identique** de l'ensemble des paquets d'une même édition ou QP qualité papier (impératif).
- Poignées composées d'un nombre **égal** d'exemplaires en tête-bêche (recommandé).
- Paquets constitués d'un nombre **pair** de poignées (recommandé).

EMBALLAGE / CONDITIONNEMENT

Résistant et solide, il offre une sécurité du contenu :

- soit **fardelé sous film rétracté 6 faces** (attention, l'emballage du paquet ne doit adhérer ni aux exemplaires filmés, ni à l'enveloppe de la palette).
- soit confectionné **sous liens plastiques de 8 mm minimum** croisés thermo-soudés avec une protection par coiffe résistante, placée en diagonale des faces du dessus et du dessous.
- soit **en carton**. Voir fiche carton.

LE CONDITIONNEMENT

LE PAQUET (2)

FORME ET RESISTANCE

Le paquet doit être un ensemble parallélépipédique rigide et stable, apte à supporter toutes les manipulations de distribution jusqu'au point de vente.

IDENTIFICATION

Titre mono-édition (ou QP) :

- Si emballage opaque : identification sur l'emballage de la codification et du N° de parution.
- Si emballage transparent : pas d'identification nécessaire si la première de couverture est visible.

Titre multi-éditions (ou QP) :

- Tout paquet aura **une indication de la contremarque de l'édition** symbolisée par un nombre de **2 chiffres de 50 mm** de hauteur minimum (attention à la réversibilité de lecture).
- si emballage opaque : indication complémentaire sur l'emballage de la codification, du numéro de parution

LE CONDITIONNEMENT

LE CARTON

C'est le conditionnement à utiliser lorsque les exemplaires ne permettent pas la confection de paquets. Le carton constitue alors l'unité minimale de préparation et de distribution.

Le carton est le conditionnement de référence pour tout produit à forte valeur ajoutée ou sensible (DVD, CD, produit sous licence, ...).

DIMENSIONS EXTERIEURES DU CARTON

	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (*) (mm)	Poids (kg)
Mini	130	130	40	2
Maxi	460	340	340	15

CONSTITUTION

Confection identique de tous les cartons d'une parution/édition

- **Remplissage maximum, sans vide.**
- **Fermeture solide** pour tout type de carton (adhésif, film...).
- L'adhésif doit avoir une largeur minimum de **5 cm**, être rabattu de chaque côté sur un tiers de la hauteur et être indécollable sans rattachement.
- **Une seule codification** par carton (même produit).
- La gestion de sous conditionnement (SPCB) n'est pas incluse.

LE CONDITIONNEMENT

LE CARTON (2)

RESISTANCE

Adaptée au contenu et supportant les empilements sur 1,70 m de hauteur. *Voir Conditionnement plus produit.*

IDENTIFICATION

Identification sur champ du libellé:

N° de parution / codification / nombre d'exemplaires / contremarque (si multi-éditions) symbolisée par un nombre de 2 chiffres de 50 mm de hauteur minimum (attention à la réversibilité de la lecture).

REMARQUE

***AUCUN PRODUIT ENTRANT DANS LA CLASSIFICATION DE PRODUIT DANGEREUX
(NORME ADR) NE SERA ACCEPTÉ***

LE CONDITIONNEMENT

LA PALETTE

Elle constitue une unité de distribution répondant aux critères suivants :

DIMENSIONS

Palette 800 X 1200mm			
	Standard normes françaises NF H 50-001		Perdue
	PP2 (1)	Autre	
Poids maxi (kg)	800	800	600 (si palette adaptée)
Hauteur maxi (palette comprise)	1,70	1,70	1,70
Echangeable	oui	non	non

(1) voir fiche pool palette PP2

CONFECTION

Les palettes homogènes sont constituées :

- d'une seule codification / Parution (QP)
- d'un même nombre de couches
- d'un même nombre de paquets par couche

et

- sans intercalaire entre les couches, ni cheminée

LE CONDITIONNEMENT

LA PALETTE (2)

PROTECTION

La palette doit être protégée et maintenue d'une des façons suivantes :

- recouverte d'une coiffe et d'une banderole en englobant la coiffe et le support.
- couverte d'un plateau en bois et cerclée par 4 feuilards (non métalliques).
- housée sur toute sa hauteur et rétractée

Les feuilards métalliques pour cerclage sont interdits pour des raisons de sécurité : les palettes avec feuilards métalliques sont refusées lors de la réception.

IDENTIFICATION

La palette doit comporter une fiche au format A4 sur au moins 3 faces précisant :

1/ l'identité du fournisseur imprimeur/brocheur/conditionneur)	➡	Brochure de Paris
2/ le libellé du titre, n° de parution	➡	guide des normes N°3
3/ le repérage des éditions dans le cas de multi-éditions (ou QP)	➡	édition 01 (ou QP)
4/ le nombre d'exemplaires de la palette	➡	3 900 exemplaires
5/ la palettisation	➡	palettes de 78 paquets (6 couches x 13)
6/ le paquetage	➡	paquets de 50 exemplaires

LE CONDITIONNEMENT

LE PRESENTOIR

Il constitue le mode de conditionnement permettant la présentation dans le point de vente d'une série d'exemplaires composée soit :

- d'un même titre mono parution
- d'un même titre multi parutions*
- de plusieurs titres d'une même famille*

** Pour le hors Presse uniquement*

PRINCIPE

Le présentoir et son contenu doivent être indissociables avant la mise en vente.

CONDITIONNEMENT

Chaque présentoir – exemplaires + carton de présentation – est à assimiler à un paquet devant suivre les normes de protection, de rigidité et de solidité (protection 6 faces, mise en carton...) (1) (2).

IDENTIFICATION PAR CODES A BARRES

Un code à barres doit être apposé sur chaque exemplaire qui compose le présentoir (prix à l'unité).

Un cartouche comprenant 2 codes à barres sera imprimé sur le présentoir selon le modèle ci-dessous :



(1) voir fiche exemplaire

(2) voir fiche carton

LES CONDITIONNEMENTS DE LIVRAISON

OÙ LIVRER ?

SITE DE DISTRIBUTION DE LIEUSAIN

ENTREPÔT GEODIS

Parc d'activité Parisud
Boulevard d'Italie
77 127 LIEUSAIN

Coordonnée GPS :
48.642900 / 2.552493

- Du lundi au vendredi (*)
- De 6:30 à 17:00

[DLOG-
CPOJ@francemessagerie.fr](mailto:CPOJ@francemessagerie.fr)

06 85 27 88 30 ou 06 89
51 73 07 / après-midi : 06
32 80 84 17

(*) sauf jours fériés



CENTRE DE BOBIGNY

ZI des Vignes
105, chemin des Vignes
93 000 Bobigny
*accès poids lourds : 155 chemin
des Vignes*

- Du lundi au vendredi (*)
- De 6:30 à 12:30

Tel. : 01 57 14 17 17

Réassort : livraison/retrait sur
rendez-vous (du lundi au
vendredi de 6h30 et 12h00) –
contacter votre chargé de
compte
(*) sauf jours fériés



LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON

Pour être acceptée, toute livraison doit être accompagnée des 2 documents suivants et d'un exemplaire du titre (1 ex par QP). Au moment de la présentation du chauffeur à la réception, un horodatage des pièces est systématiquement réalisé.

LETTRÉ DE VOITURE (CRM)

LETTRÉ DE VOITURE EUROPÉENNE				M 050230	
1. Informations À défaut de convention écrite entre les deux parties le contrat de transport ou de la déclaration de valeur portée par le Releveur d'ordres, la responsabilité du transporteur, en cas de perte ou d'avarie subvenue aux marchandises ou en cas de retard à la livraison, est limitée au montant de l'assurance prévue par le contrat type de transport. 2. International Ce transport est soumis, conformément à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR). The carriage is subject to the Convention on the Contract for the International Carriage of goods by road (CMR). Donneur d'ordre (nom, adresse, pays) / Client (name, address, country)				Transporteur (nom, adresse, pays) / Carrier (name, address, country) AG TRANS Logistique Transport AG TRANS - 21 rue Lambertine - 62580 FARBUS Tél : 03 91 19 20 91 Mobile : 06 19 35 05 49 Fax : 03 21 22 15 69 e mail : j.dievert@ag-trans.fr IS.A.S. au capital de 25 000 € RCS ARRAS : 403 503 384 - Code A.P.E. : 4941 A - N° de Siret : 403 503 384 00035 N° de TVA intracommunautaire : FR 52 403 503 384	
Commande du donneur d'ordre (référence, équipement spécial, prestations services demandés)				Conducteur / Driver : JP	
CONSTAT MARCHANDISE Palettes mal filmées ☐ Marchandises abîmées ☐ Quantités non contrôlées ☐ Palettes cassées ou non conformes ☐ Palettes instables ☐ Accès au quai destinataires interdit ☐ Emballages abîmés ☐ Risques d'effacement ☐ Cartons ouverts ☐ Cartons mouillés ☐ Accès au quai expéditeur interdit ☐ Espace entre les palettes ☐				DISTANCE : _____ IMMAT. 1 : DY 898 XP IMMAT. 2 : CL 634 WF LICENCE N° / Licence : _____ Livraison/chargement demandé le : 31.03.16	
Marques et N° Marks and Nos 16 Palettes filaires		N° de colis Nos of packages 112305		Mode d'emballage Method of packing 112305	
Nature de la marchandise Nature of goods Reuf 61		Poids brut / kg Gross weight / kg 112305		Cutage m³ Volume in m³ 112305	
Expéditeur / raison sociale et lieu de prise en charge effective / Sender and place of loading Depey				Destinataire / raison sociale et lieu de livraison effective / Consignee and place of delivery CTP Bonneuil sur Marne 34	
RÉALISATION DU CHARGEMENT / LOADING Arrivée / arrival / date : 31.03.16 à / at : 3 h / hours : 55 Départ / departure / date : 31.03.16 à / at : 4 h / hours : 50				RÉALISATION DE LA LIVRAISON / DELIVERY Arrivée / arrival / date : _____ à / at : _____ h / hours : _____ Départ / departure / date : _____ à / at : _____ h / hours : _____	
Livraison demandée le : _____ Observations ou réserves au chargement / Observations and reservations on loading				Observations ou réserves à la livraison / Observations and reservations on delivery	
BON DE PALETTE À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT					
Palettes envoyées EUROP		Palettes rendues EUROP		Palettes livrées EUROP	
Signature et timbre du fournisseur / Signature and stamp of the supplier APRIMERIE LEONCE DEPREZ Z I. DE RUITZ 62620 RUITZ 21 52 96 20 - Fax 03 21 52 96 21		Signature et timbre du transporteur / Signature and stamp of the carrier A. Chénas		Marchandises reçues en bon état / Goods received in good condition Lieu / Place : _____ Le / On : _____	

LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON (2)

BON DE LIVRAISON

N° 75431 / AIRCOSMOS 2494
2 Palette(s) / 903.638 Kg

C T P BONNEUIL MATIN
CENTR DE TRANSIT PUBLICATIONS
ZONE PORT AUTONOME DE PARIS
16 RTE DE STAINS
94380 BONNEUIL SUR MARNE
FRANCE
tél: - fax:

BON de LIVRAISON : N° 313250

Page 1

DATE DE LIVRAISON: 31/03/2016

SORTIE LE : 31/03/2016 à 04:00

Transporteur: AG TRANS

Référence commande: AIRCOSMOS 2494

Nb Palette(s) : 2

Poids: 903.638 Kg

Observation de livraison:

N° commande: 75431

Article	Code	Désignation					
113599	AIRCOSMOS 2494	BROCHURES AVEC CV DOS PIQUE FT A4 / 4 / 48					
Certifié PEFC 70 % - N° COC : BVC/CDC/1969087							
1 Palette(s) de	390 Paquet(s)	de	20 ex	soit	7,800 ex	/	
1 Palette(s) de	62 Paquet(s)	de	20 ex	soit	1,240 ex	/	
Quantité TOTALE			9,040 ex		S O L D E E		

Le Bon de Livraison doit comporter à minima les éléments suivants :

- Codification France Messagerie du titre
- Libellé du titre
- Numéro de Parution
- Edition / QP (si existante)
- Nombre d'exemplaires livrés
- Détail du conditionnement (décompte palettes, paquets, exemplaires)

LES CONDITIONS DE LIVRAISON

DOCUMENTS DE LIVRAISON (3)

UN EXEMPLAIRE PAR EDITION

En plus des 2 documents précédents, le chauffeur doit remettre à la réception un exemplaire de chaque édition (QP) lors de la livraison du titre livraison afin de permettre :

- la reconnaissance du titre et son contrôle.
- l'affectation du quai de déchargement en fonction de sa priorité.
- la pesée et la mesure du produit.

En cas de titre multi-édition, un rappel (contremarque ou inscription manuelle) du numéro de l'édition doit impérativement figurer sur l'exemplaire apporté au bureau pour contrôle.

En cas de plus produit, il est impératif que l'exemplaire soit complet (titre & plus-produit).

LES CONDITIONNEMENTS DE LIVRAISON

NORMES DE LIVRAISON

TYPOLOGIE DES VÉHICULES

 Poids Lourds et Véhicules Légers	Remorques surbaissées 
 Tautliners ou caisses rigides	Déchargements sur le coté 

MODALITÉS DE CHARGEMENTS POUR LIVRAISON

 Accès direct aux marchandises	Marchandises gerbées 
 Positionnement des produits les plus urgents aux portes	Déchargement de produits à destination d'autres clients 

MODALITÉS DE DECHARGEMENTS SUR SITE

 Pas d'accès des chauffeurs sur les quais (sauf en cas de remorques «double plancher»	Chauffeurs non équipés de gilet et chaussures de sécurité 
 Respect des consignes de sécurité	Attitude incorrecte envers le personnel du site 

LE POOL PALETTES

FONCTIONNEMENT

- Il fait l'objet d'un contrat entre imprimeur / brocheur / conditionneur et France Messagerie, administrateur du pool.
- L'adhérent se constitue, auprès d'un fournisseur référencé, un stock (minimum 100 palettes) pour lui permettre d'effectuer ses livraisons dans les centres logistiques France Messagerie ou agréés.
- France Messagerie se charge de la réparation des palettes endommagées ou du changement des palettes non réparables.
- L'adhérent assure chaque année le renouvellement de son stock au titre de sa participation aux frais d'entretien du parc et de la gestion du pool.
- L'adhérent peut à tout moment augmenter, réduire son stock de participation, mettre fin à son adhésion en informant France Messagerie par lettre recommandée 1 mois avant.

NORMES PALETTES PP2

- Standard européen 800 x 1200 mm, correspondant aux normes NF H 50-001.
- En bois (pin maritime).
- Plots rouges marqués PP2.

VOTRE CORRESPONDANT FRANCE MESSAGERIE

Pour tout renseignement, information ou demande d'adhésion, nous contacter par mail :

DLOG-CPOJ@francemessagerie.fr

CONTACTS

PLANNING DE LIVRAISON : CONTACTS ÉDITEURS

Pour toute question relative à votre planning de livraison, nous vous prions de bien vouloir contacter votre chargé de compte.

LIVRAISONS : CONTACTS BROCHEURS ET IMPRIMEURS

Pour toute information concernant les livraisons (confirmation et/ou aléa de livraison) :

Par mail : DLOG-CPOJ@francemessagerie.fr

Téléphone : 06 85 27 88 30 ou 06 89 51 73 07 (matin), 06 32 80 84 17 (après-midi)